



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-septième session

Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024

Résultats issus de la COP27 et de la COP28 pour la région Proche-Orient
et Afrique du Nord

Résumé

Deux sessions consécutives de la Conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se sont tenues dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord: la COP27, du 6 au 20 novembre 2022, à Charm el-Cheikh (Égypte) et la COP28, du 30 novembre au 13 décembre 2023, à Dubai (Émirats arabes unis). À la suite de la manifestation spéciale organisée lors de la 36^e session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, à Bagdad, sur le thème «Eau, énergie et alimentation dans le contexte de la COP27 et de la COP28», on a constaté ces deux dernières années que les membres de la région s'étaient davantage mobilisés dans le cadre des dialogues engagés et de l'exécution des mesures adoptées en lien avec le changement climatique. Les fonds alloués dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT) ont appuyé les activités menées dans la région, s'agissant notamment du renforcement des capacités, de la participation des membres, de la promotion et de l'échange d'informations.

Dans les résultats issus de la COP27 et de la COP28, les systèmes agroalimentaires occupent une place prééminente. Lors de la COP27, il a été décidé d'entreprendre les Activités communes de Charm el-Cheikh relatives à la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, dans la continuité de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture. En 2023, dans le cadre de la COP28, 159 États et territoires ont signé la [Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique](#), dans laquelle il est pris acte des répercussions négatives du changement climatique sur les secteurs de l'agriculture et des systèmes alimentaires, mais aussi des possibilités offertes par ces secteurs pour mener des interventions innovantes face à ces risques. La décision prise lors de la COP27 d'instaurer un mécanisme de financement pour faire face [aux pertes et aux préjudices](#) s'est déjà traduite par des progrès à cet égard. L'agriculture a été incluse dans la conclusion du [bilan mondial](#) réalisé au titre de l'Accord de Paris. Enfin, l'atténuation de la pénurie d'eau due au climat et la cible consistant à rendre la production alimentaire et agricole, l'approvisionnement en produits alimentaires et leur distribution résilients face au climat figuraient dans le libellé de l'[objectif mondial en matière d'adaptation](#).

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

La COP28 a été l'occasion pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de lancer sa feuille de route mondiale destinée à éradiquer la faim tout en maintenant le réchauffement planétaire dans la limite de 1,5 °C. Pour donner davantage d'importance aux enjeux liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire dans l'optique de la CCNUCC, la Présidence de la COP28, la FAO, le Système CGIAR, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale ont établi et présenté le [Programme de Charm el-Cheikh d'appui au secteur agroalimentaire](#). C'est également lors de la COP28 que la [phase initiale](#) du partenariat Alimentation et agriculture au service d'une transformation durable (FAST), créé à l'initiative de la Présidence de la COP27, a été engagée, pays et organisations étant incités à annoncer des contributions techniques et financières aux fins de l'amélioration de la quantité et de la qualité du financement de l'action climatique, pour qu'il soit possible d'adapter les systèmes agricoles et alimentaires dans le respect du seuil de 1,5 °C. La FAO fait aussi partie de l'équipe spéciale chargée de constituer une [boîte à outils de la COP28 sur l'agriculture, l'alimentation et l'action climatique](#), avec pour objectif d'aider les pays à prendre des mesures qui permettent de transformer les systèmes alimentaires. Les systèmes agroalimentaires ont obtenu une visibilité nettement plus importante grâce aux investissements consentis par la FAO dans la mise sur pied et l'animation du [Pavillon de l'alimentation et de l'agriculture](#), lors de la COP27 et de la COP28, avec le concours de partenaires clés; l'Organisation a également apporté son appui à l'animation du Pavillon de l'eau pour la résilience face au changement climatique, afin de donner plus d'écho aux priorités définies face à la pénurie d'eau et à la nécessaire adaptation au changement en question. Ces pavillons ont attiré plusieurs milliers de visiteurs. Parmi les rencontres organisées par la FAO sur le thème des systèmes agroalimentaires à l'occasion des deux dernières sessions de la Conférence des parties figuraient 35 manifestations à l'échelle du système des Nations Unies et plus de 60 manifestations de haut niveau, à l'initiative de la Présidence ou requises par la CCNUCC.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à prier instamment les membres de:

- a. saisir les occasions offertes d'harmoniser les résultats issus de la COP27 et de la COP28 avec les processus des Nations Unies en cours aux fins de la définition d'une approche programmatique, en particulier sur la base du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et des feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires, en intégrant l'ensemble dans l'action climatique;
- b. investir dans le renforcement des capacités des parties prenantes des secteurs liés à l'agriculture – institutions nationales, société civile, groupes de femmes et organisations d'agriculteurs – pour faire face aux répercussions du changement climatique et y trouver des solutions, obtenir qu'elles participent davantage aux processus de planification dans l'optique du changement climatique au niveau national, comme les plans nationaux d'adaptation (PNA), les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les stratégies de long terme;
- c. utiliser les outils et les connaissances de la FAO pour mettre en œuvre des mesures relatives au changement climatique dans les secteurs liés à l'agriculture, l'objectif étant de rendre les systèmes agroalimentaires plus durables, résilients face aux stress et aux chocs climatiques, et à en faire une source viable de moyens de subsistance, en particulier pour les petits agriculteurs qui sont confrontés aux modifications à court et à long termes des températures et des précipitations, ainsi qu'à la fréquence et à l'intensité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes;
- d. adopter une approche systématique en matière de programmation du financement de l'action climatique, en renforçant la coordination entre secteurs agricoles de telle sorte que l'action menée face au changement climatique au niveau national fasse appel à l'ensemble des pouvoirs publics et repose sur des éléments probants.

La Conférence régionale est invitée à demander à la FAO de:

- a. continuer à encourager la prise en compte des systèmes agroalimentaires dans une optique stratégique lors de l'élaboration de solutions face au changement climatique dans les tribunes internationales qui y sont consacrées, en veillant à ce que l'action climatique soit inclusive et prenne en considération tous les segments de la société, y compris les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les communautés marginalisées et les individus les plus vulnérables;
- b. continuer d'apporter son appui aux pays aux fins de la mobilisation de ressources techniques et financières pour rendre les systèmes agroalimentaires résilients face aux aléas climatiques, notamment en évaluant les pertes et préjudices liés au climat;
- c. prêter son appui aux pays aux fins du renforcement des capacités et de l'échange de connaissances, en partenariat avec les institutions régionales, et en tirant parti de réseaux et de partenariats nouveaux ou élargis avec les spécialistes du changement climatique et les acteurs des systèmes alimentaires, tels que la société civile et le secteur privé.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@FAO.ORG

I. Introduction

1. Le sixième [rapport](#) d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le dernier en date, fait apparaître que les taux actuels de réduction des émissions ne seront pas suffisants pour limiter l'augmentation de la température à l'échelle mondiale à 1,5 °C d'ici à 2100, objectif défini dans l'Accord de Paris de 2015. En conséquence, on s'attend à ce que les répercussions du changement climatique, comme les sécheresses, les inondations et les vagues de chaleur, s'intensifient et deviennent plus fréquentes. Lorsqu'elles viendront s'ajouter à des crises géopolitiques et alimentaires, elles auront un effet multiplicateur sur l'insécurité alimentaire, la pauvreté et la malnutrition. À l'heure actuelle, on estime que [783 millions d'individus souffrent d'insécurité alimentaire et qu'un tiers de la population mondiale n'a pas accès à une alimentation adéquate](#)¹.

2. La Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031 vise à faire en sorte que, si les systèmes agroalimentaires contribuent aux incidences de la crise climatique et en subissent les conséquences, ils fassent aussi partie de la solution en se transformant au moyen de modalités innovantes et en jouant un rôle clé dans l'atténuation des effets du changement climatique. C'était le principal message délivré par la FAO lors des précédentes sessions de la Conférence des parties à la CCNUCC.

3. La COP27 s'est tenue du 6 au 20 novembre 2022 à Charm el-Cheikh, sous la présidence de l'Égypte, qui représentait les pays africains. La COP28 a été accueillie à Dubai du 30 novembre au 12 décembre 2023 par les Émirats arabes unis, qui représentaient le groupe des pays d'Asie.

4. Lors des sessions de la Conférence des parties à la CCNUCC, le rôle de la FAO est le suivant:

- a. encourager l'établissement de liens entre l'agriculture et les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition, et le changement climatique;
- b. apporter un appui aux pays dans le cadre des négociations portant sur le climat, en particulier lorsqu'elles concernent l'agriculture et le renforcement des engagements pris en matière de climat qui intéressent la transformation des systèmes alimentaires et la lutte contre l'appauvrissement de la biodiversité;
- c. renforcer son engagement auprès des pays pour qu'ils se montrent plus ambitieux et plus actifs dans les secteurs liés à l'agroalimentaire, aux écosystèmes et à la biodiversité, sur la base des cibles fixées par les pays dans le cadre de leurs CDN et de leurs PNA, ainsi que pour améliorer leur accès au financement de l'action climatique et mobiliser des ressources financières supplémentaires, notamment auprès du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'environnement mondial, du Fonds d'adaptation, des instances multilatérales de financement du développement et de donateurs bilatéraux;
- d. proposer des solutions pratiques pour lutter contre les effets du changement climatique, dans l'optique du développement durable.

5. Au titre de la priorité régionale 3 (agriculture plus respectueuse de l'environnement, pénurie d'eau et action en faveur du climat), la FAO apporte son appui pour rendre plus visibles les priorités régionales en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire (ce qu'elle a fait pendant la COP27 et la COP28), en tirant parti de la possibilité de renforcer le rôle des acteurs et institutions dont le rayonnement est régional, ainsi que de l'attention portée aux thèmes intéressant particulièrement les pays membres du Proche-Orient, comme les ressources en eau, la résilience de l'agriculture face au changement climatique, l'innovation et le financement. Au titre de la priorité régionale 3, la FAO a également saisi l'occasion d'encourager encore davantage l'intégration de l'action climatique dans les mesures visant à remédier à la pénurie d'eau, à réduire les risques de catastrophe et à mener des actions anticipées, l'élaboration de programmes qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, les mesures d'adaptation fondées sur les forêts, ou encore la restauration des écosystèmes.

¹ FAO. 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cc3017fr>.

6. Le présent document fait apparaître que la promotion des systèmes agroalimentaires durables comme l'une des solutions face au changement climatique s'est intensifiée lors de la COP27 et de la COP28 grâce aux trois facteurs suivants: 1) les activités régionales menées en amont des sessions de la Conférence des parties et à l'appui de la Présidence égyptienne de la COP27; 2) les résultats obtenus au bénéfice des systèmes agroalimentaires dans le cadre des activités prescrites et grâce aux décisions prises à la COP27; 3) la sensibilisation aux enjeux intéressant l'agriculture et les systèmes alimentaires dans les instances régionales et mondiales.

II. Activités menées au niveau régional en amont de la COP27 et de la COP28

7. Au niveau régional, la FAO a prêté un appui aux pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord et au Gouvernement égyptien dans la perspective de la COP27², notamment au moyen d'un financement régional du PCT. Ces fonds ont permis d'intensifier la mobilisation régionale lors des deux sessions susmentionnées de la Conférence des parties, ce de diverses manières: 1) renforcement des capacités permettant aux acteurs des systèmes agroalimentaires d'y participer, notamment grâce à un atelier tenu en présentiel, à une série de webinaires et à des tables rondes; 2) participation des pays aux sessions de la Conférence des parties, aux semaines régionales du climat organisées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'à d'autres manifestations procédant de la CCNUCC; 3) appui aux activités de promotion et à la mise au point de programmes portant sur des enjeux transversaux, comme les pertes et les préjudices; la bioéconomie; la réduction des risques de catastrophe et les mesures d'adaptation connexes; la problématique femmes-hommes et le changement climatique; 4) coordination de la [mobilisation à l'échelle de la région Proche-Orient et Afrique du Nord](#) et parrainage de pavillons d'exposition et de manifestations parallèles lors des sessions de la Conférence des parties, notamment sur la jeunesse et la problématique femmes-hommes; 5) appui à la Présidence égyptienne de la COP27, notamment au moyen d'initiatives telles que le partenariat FAST, l'initiative Action climatique et nutrition (I-CAN), l'initiative Agir pour l'adaptation et la résilience dans le domaine de l'eau (AWARE) et l'initiative axée sur les mesures de lutte contre le changement climatique au service d'une paix durable (CRSP), entre autres.

8. La 36^e session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient avait été l'occasion d'exploiter la dynamique de l'action climatique dans les pays membres de diverses manières:

- a. Lors de la réunion des hauts fonctionnaires (10-13 janvier 2022), on a pu constater que les membres avaient pris conscience du risque majeur que constituait le changement climatique pour la sécurité alimentaire et les écosystèmes agricoles de la région, en partie du point de vue de la disponibilité des ressources en eau, et les participants ont demandé un soutien en matière de financement de l'action climatique. Les membres ont été invités à tirer parti des possibilités offertes par la tenue de la COP27 et de la COP28 dans la région arabe en 2022 et 2023, respectivement, pour mettre en relief les priorités régionales en matière d'eau et d'agriculture.
- b. Lors de la réunion ministérielle tenue à Bagdad (7-8 février 2022), la FAO a organisé une manifestation spéciale sur le changement climatique. Un document avait été établi à cet effet sur les besoins en matière de financement de l'action climatique dans les domaines de l'agriculture et de l'utilisation des sols dans les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord.
- c. Dans la Déclaration ministérielle issue de cette 36^e session, les ministres se sont félicités «du fait que les 27^e et 28^e sessions de la Conférence des parties [...] à la CCNUCC se [tiennent] en Égypte et aux Émirats arabes unis, respectivement, et [ont décidé] de profiter de ces occasions pour accélérer l'action en faveur du climat à l'appui de systèmes agroalimentaires durables dans [la] région, en tirant le meilleur parti du financement de l'action climatique».

² TCP/RAB/3806.

9. À l'occasion de la première Semaine du climat pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, organisée dans le cadre de la CCNUCC à Dubai (30 mars - 2 avril 2022), la FAO a mis en relief les principales priorités des pays de la région, telles que définies dans leurs CDN dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, lors de manifestations parallèles consacrées aux thèmes suivants: les CDN et la sécurité alimentaire, la pénurie d'eau, les conflits et l'eau, et la «transformation bleue» des pêches et de l'aquaculture. Des représentants des ministères de l'agriculture et de l'eau des deux pays ont reçu un appui pour participer et prendre la parole.

10. Lors de la deuxième édition de la Semaine du climat, tenue à Riyad en octobre 2023, la FAO a participé à une dizaine de rencontres avec pour objectifs de renforcer son partenariat avec les membres, les entités compétentes des Nations Unies et d'autres instances, et de mettre en évidence les besoins existants et les solutions possibles pour l'action climatique intéressant les systèmes agroalimentaires, notamment la restauration des écosystèmes et la lutte contre la dégradation des sols.

11. À l'occasion de l'exposition consacrée aux PNA tenue au Botswana en août 2022, la FAO a appuyé la participation de représentants nationaux, en particulier de pays comptant parmi les moins avancés (Égypte, Mauritanie, Soudan et Yémen), pour renforcer leurs capacités en matière de planification de l'adaptation et de financement climatique.

12. La FAO a apporté un appui technique et financier à la Conférence locale sur la jeunesse qui s'est déroulée à Charm el-Cheikh en septembre 2022, à l'occasion de laquelle de jeunes Égyptiens ont pu faire part de leurs préoccupations face aux enjeux touchant les systèmes agroalimentaires et proposer des solutions à l'intention de la Conférence mondiale sur la jeunesse et de la COP27.

13. Préalablement à la COP27, la FAO avait organisé un atelier sur l'agriculture et le changement climatique dans la région arabe, tenu au Caire du 1^{er} au 3 novembre 2022, auquel avaient assisté des représentants des ministères de l'agriculture et de l'environnement de 11 pays de la région. Durant cet atelier, on s'était concentré sur le développement et l'échange de connaissances, en vue de la session de la Conférence des parties, sur des thèmes tels que la région arabe et les priorités nationales en matière d'action climatique dans le secteur de l'agriculture; l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture (voir section III); les difficultés rencontrées et les pratiques optimales s'agissant de renforcer les mesures destinées à favoriser la résilience face au changement climatique et de mobiliser des ressources financières pour l'action climatique.

14. En réponse aux besoins formulés lors de l'atelier qui a précédé la COP27, la FAO, avec l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) et la Ligue des États arabes (LEA), a organisé une [série de webinaires](#) destinés à renforcer les capacités des parties prenantes du secteur de l'agriculture dans la région en ce qui concerne le changement climatique et l'agriculture elle-même. Les thèmes abordés ont été les suivants: les solutions visant des émissions nettes nulles dans le domaine de l'agriculture; les pertes et les préjudices; la place de l'agriculture dans les négociations menées au titre de la CCNUCC; l'utilisation des informations relatives au climat pour l'établissement des PNA.

III. Appui apporté à la Présidence égyptienne de la COP27

15. À la demande du Gouvernement de l'Égypte, qui assurait la présidence de la COP27, la FAO lui a apporté une assistance dans un certain nombre de domaines en amont de la COP27, notamment pour la mise au point d'initiatives de la Présidence et le renforcement de ses capacités, ainsi qu'un appui technique et un soutien financier.

16. La FAO a organisé le tout premier dialogue entre parties prenantes en vue d'une initiative de la Présidence liée à l'agroalimentaire. Cette initiative a donné naissance au partenariat FAST. Une deuxième consultation sur l'initiative FAST a eu lieu avec les représentants permanents auprès de l'Égypte, et une troisième s'est tenue lors de la Conférence de Bonn sur le climat. L'initiative FAST a été officiellement lancée lors de la COP27.

17. Le partenariat FAST est de portée mondiale et a pour objet d'appuyer l'action climatique menée dans les systèmes agroalimentaires en misant sur: 1) l'accès aux ressources financières et aux investissements; 2) le renforcement des connaissances et des capacités; 3) le soutien aux politiques et

la concertation. Il facilitera la mise en œuvre des CDN, des PNA et des stratégies à long terme en matière de réduction des émissions et de développement.

18. La phase de mise en place de [FAST](#) a eu lieu lors de la COP28; l'initiative est envisagée sous la forme d'un partenariat dont la FAO assure le secrétariat, et qui invite les pays et les organisations à offrir un appui technique et financier aux fins de l'amélioration de la qualité et de la quantité des ressources destinées à financer l'action climatique en vue de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus résilients.

19. La FAO a appuyé d'autres initiatives de la Présidence de la COP27, dans les limites de son mandat, et continue de le faire:

- a. [AWARE](#) (eau): la FAO est un partenaire d'exécution de l'axe de travail 1 (promouvoir des mesures propres à découpler partiellement ou intégralement la croissance économique de l'utilisation et de la dégradation de l'eau douce). Elle a participé à la première consultation et apporté sa contribution à l'initiative, puis a organisé, à la demande du Ministère de l'eau et de l'irrigation, une réunion sur AWARE en marge de la Semaine mondiale de l'eau au Caire.
- b. [Initiative CRSP](#): lancée par le Centre international pour le règlement des conflits, le maintien de la paix et la consolidation de la paix du Caire, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La FAO est copartenaire d'exécution du pilier 2 (favoriser une paix durable grâce à des systèmes alimentaires résilients face au climat) et s'est fixé pour objectif de renforcer les capacités, et de susciter les échanges et la mise en commun des pratiques optimales pertinentes dans le contexte africain.
- c. [I-CAN](#): une première concertation entre parties prenantes a été organisée au Caire au titre de l'initiative pour la nutrition de la COP27, dirigée par le Bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Égypte, et la FAO est devenue l'un des principaux partenaires techniques de la mise en œuvre de cette initiative.
- d. [Initiative mondiale sur les déchets «50 d'ici 2050»](#): il s'agit de traiter et de recycler au moins 50 pour cent des déchets solides produits en Afrique d'ici à 2050. La FAO a participé à la première consultation et fourni des contributions techniques mettant en évidence des outils et une base de connaissances pour la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires.
- e. [Initiative Projets verts intelligents de l'Égypte](#): la FAO a fourni un appui technique concernant les applications exploitables dans le cadre de projets agricoles au bénéfice de cette initiative, et a aidé les lauréats à se rendre à Charm el-Cheikh pour présenter leurs projets lors d'une manifestation organisée dans le cadre de la COP27.

20. La planification des manifestations parallèles qui allaient se tenir pendant la COP27 a débuté avec les partenaires au début de 2022. La FAO a fourni une aide financière et technique, et joué un rôle moteur afin de donner davantage d'écho aux priorités liées aux ressources en eau et à l'agriculture dans l'optique du changement climatique. L'appui apporté par le Bureau régional aux pavillons d'exposition de la COP27 a pris les formes suivantes:

- a. [Pavillon Eau et climat](#): en tant que principal partenaire institutionnel, la FAO a octroyé un soutien financier, dirigé la mise en place – avec, entre autres, l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI) et l'Institut international de l'eau de Stockholm – et organisé une réunion du comité directeur du Pavillon pour mettre la dernière touche au programme des activités qui se dérouleraient en marge de la Semaine mondiale de l'eau au Caire, en octobre 2022. Avec l'IWMI, la FAO a organisé une journée thématique dans le Pavillon, qui a été l'occasion de tenir des réunions de haut niveau.
- b. [Pavillon des Nations Unies en Égypte](#): en sa qualité de membre de l'équipe de coordination des Nations Unies en Égypte, la FAO a pris en charge une partie des coûts afférents au Pavillon. Son bureau en Égypte et son Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord y ont programmé trois manifestations parallèles, dont une rencontre de haut niveau

à laquelle ont participé la Ministre de l'environnement et le Ministre des ressources en eau et de l'irrigation égyptiens.

21. La FAO a prêté assistance au Ministère de l'agriculture et de la remise en état des sols au titre d'une évaluation des pratiques agricoles intelligentes face au climat et des possibilités offertes en la matière, notamment au moyen de la publication [Towards Climate-Smart Agriculture in Egypt](#) (Vers une agriculture climato-intelligente en Égypte) et d'une vidéo d'accompagnement, toutes deux présentées lors de la COP27.

22. La FAO a facilité la participation de représentants gouvernementaux des secteurs de l'agriculture ou de l'environnement de cinq pays à une rencontre consacrée à l'agriculture à la COP27, et à trois autres lors de la COP28.

IV. Les systèmes alimentaires au cœur des solutions propres à atténuer les effets du changement climatique: points saillants issus de la COP27 et de la COP28

23. L'adoption de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture à la COP23 a fait date. Elle donne lieu au seul point de l'ordre du jour abordé dans le cadre des sessions de la Conférence des parties à la CCNUCC qui est consacré à la fois à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au changement climatique. Depuis 2017, la FAO apporte un appui considérable aux pays afin qu'ils s'engagent dans le processus de l'Action commune. Les délibérations menées à la COP27 ont permis d'établir la version définitive de la feuille de route de l'Action commune, les parties ayant décidé de prolonger de quatre ans les activités réalisées par les pays au titre des enjeux intéressant l'agriculture et la sécurité alimentaire.

24. La nouvelle initiative établie par la Conférence des parties, à savoir les Activités communes de Charm el-Cheikh relatives à la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, est ancrée dans le pragmatisme. Dans la décision y afférente, il est indiqué que la Conférence des parties:

- a. prend note des principaux résultats des ateliers de session portant sur l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et invite à en tirer des conclusions pour les politiques nationales;
- b. prie le secrétariat d'établir un rapport de synthèse annuel sur les activités liées à l'agriculture entreprises par les organes constitués, les mécanismes financiers et les organisations internationales, et d'organiser des ateliers de session intéressant l'agriculture et la sécurité alimentaire;
- c. décide de créer le portail en ligne de Charm el-Cheikh pour la communication d'informations sur les projets, initiatives et politiques visant à accroître les possibilités offertes s'agissant de mettre en œuvre l'action climatique afin de régler les problèmes connexes qui touchent l'agriculture et la sécurité alimentaire;
- d. invite les parties prenantes à communiquer, le 27 mars 2023 au plus tard, des observations sur les éléments des Activités communes, les thèmes de futurs ateliers et la mise en place effective du portail en ligne.

25. Cette décision est le résultat direct de l'appui considérable apporté par la FAO, au cours des quatre années ayant précédé, au renforcement des capacités des pays dans le cadre des négociations et de sa contribution à la mise en œuvre de la feuille de route de Koronivia.

26. Depuis l'adoption de cette décision, la FAO a soumis aux instances de la CCNUCC une proposition en réponse à l'appel à communication d'observations. Elle y a mis en relief l'appui qu'elle apporte, au moyen de l'exécution de sa Stratégie relative au changement climatique 2022-2031 et du Plan d'action y afférent, aux fins de la transposition à une plus grande échelle de l'action climatique et de son financement, ainsi qu'à la mise à disposition d'outils et de compétences pointues dans les six domaines proposés dans la feuille de route pour l'Action commune – la Plateforme de connaissances de la FAO sur le changement climatique pourrait ainsi servir de portail en ligne pour le Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh.

27. En outre, à la COP28, pour faciliter encore la prise en compte de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans l'optique de la CCNUCC, la Présidence, la FAO, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, le FIDA et la Banque mondiale ont établi le [Programme de Charm el-Cheikh d'appui au secteur agroalimentaire](#).
28. La FAO fait aussi partie de l'équipe spéciale chargée de constituer une [boîte à outils de la COP28 sur l'agriculture, l'alimentation et l'action climatique](#), avec pour objectif d'aider les pays à prendre des mesures qui permettent de transformer les systèmes alimentaires.
29. Lors de la COP27, un accord constituant un pas en avant décisif a été conclu sur les pertes et les préjudices. En particulier, les parties sont convenues de l'instauration de dispositifs de financement pour compenser les pertes et préjudices associés aux effets négatifs du changement climatique, une attention particulière étant accordée aux pertes et préjudices des pays vulnérables touchés par des catastrophes climatiques. Un comité provisoire a été établi pour formuler des recommandations quant à la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs de financement sur le plan pratique.
30. En parallèle, la FAO a participé aux travaux du Réseau de Santiago sur les pertes et préjudices, qui a été constitué pour recenser les divers problèmes liés aux pertes et préjudices et faire en sorte que les pays en développement puissent bénéficier de l'appui technique nécessaire en la matière. Les pays ont arrêté les dispositions institutionnelles voulues pour rendre le Réseau opérationnel, et celui-ci compte des représentants dans l'ensemble des régions et parmi les organisations qui s'occupent des peuples autochtones, des femmes et des jeunes.
31. Au total, à l'occasion de la COP27 et de la COP28, la FAO a coordonné plus de 35 manifestations à l'échelle du système des Nations Unies, et son équipe de direction a participé à plus de 60 rencontres de haut niveau.
32. La FAO a animé en collaboration avec le Système CGIAR et la Fondation Rockefeller à la COP27 – ainsi qu'avec le FIDA lors de la COP28 – le premier Pavillon de l'alimentation et de l'agriculture. Un certain nombre de rencontres et de dialogues ont été menés sur les solutions à mettre en œuvre dans le cadre des systèmes agroalimentaires pour atténuer les effets du changement climatique, avec notamment la présentation de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique pour 2022-2031, l'objectif étant d'informer la communauté internationale des ambitions de l'Organisation, à savoir garantir la sécurité alimentaire mondiale dans le contexte de la crise climatique.
33. Trois évaluations régionales réalisées par la FAO ont été rendues publiques au cours de la COP27 et de la COP28: [L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord](#); [Towards Climate-Smart Agriculture in Egypt](#) (Vers une agriculture intelligente face au climat en Égypte); [Climate change, migration and rural adaptation in the Near East and North Africa region](#) (Changement climatique, migrations et adaptation du monde rural au Proche-Orient et en Afrique du Nord).
34. À la COP27 comme à la COP28, la FAO a été le principal partenaire institutionnel du Pavillon consacré à l'eau au service de l'adaptation, qui a mobilisé plus de 30 institutions, gouvernements et entreprises. L'Organisation était membre du comité directeur et du comité du programme, et elle a aidé à superviser l'échéancier de présentation des propositions pour les journées thématiques et à valider la version définitive du programme en marge de la Semaine mondiale de l'eau, qui s'est déroulée au Caire, à la mi-octobre 2022.
35. À la COP27, en collaboration avec l'IWMI, la FAO a coanimé la quatrième journée thématique organisée au Pavillon, sur le thème «L'agriculture intelligente face au climat pour la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique et la durabilité», à l'occasion de laquelle ont été abordés divers sujets, dont l'agriculture en situation de pénurie d'eau, ou encore les systèmes de gestion de l'eau des peuples autochtones. Cette journée thématique incluait également un débat de haut niveau auquel ont participé l'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, l'Administrateur adjoint par intérim de l'Agence des États-Unis d'Amérique pour le développement international (USAID), la Vice-Ministre de l'environnement de l'Arménie et la Directrice générale adjointe de la FAO, M^{me} Semedo.

36. Le rapport intitulé *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord* a été publié à l'occasion de cette journée; plusieurs orateurs de la région ont mis en relief les difficultés rencontrées, mais aussi les possibilités offertes, en ce qui concerne la gestion et la gouvernance des ressources en eau dans le contexte de la pénurie d'eau et des risques climatiques.
37. Le 18 novembre 2022, la FAO a organisé la Journée de la résolution: feuille de route pour l'action à mener dans le prolongement de la COP27 en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 et de la COP28, en collaboration avec le Ministère des ressources en eau et de l'irrigation de l'Égypte et l'Institut international de l'eau de Stockholm, pour débattre des principaux enseignements tirés des activités menées dans le cadre du Pavillon et de la manière dont ils pourraient être exploités dans la feuille de route qui serait définie pour la COP28 et la Conférence des Nations Unies sur l'eau, qui se tiendrait en mars 2023.
38. À la COP28, 159 pays ont signé la Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, dans laquelle il a été pris acte des répercussions négatives du changement climatique sur les secteurs de l'agriculture et des systèmes alimentaires et sur les possibilités de mener des interventions face aux risques y associés.
39. La FAO continue de prendre part aux processus procédant de la CCNUCC, comme les Activités communes de Charm el-Cheikh relatives à la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, le bilan mondial réalisé au titre de l'Accord de Paris, l'objectif mondial en matière d'adaptation, les axes de travail sur l'atténuation, le Partenariat de Marrakech pour l'action mondiale en faveur du climat, ou encore l'action menée au titre des pertes et préjudices associés au changement climatique.